

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 7 (1977)
Heft: 9

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE

Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 3, rue des Tonneliers (027) 22 07 41



les aînés à la fête

Qu'ils étaient heureux, les aînés, de prendre le chemin de Vevey, vendredi 5 août ! La joie d'assister à cette manifestation grandiose était doublée par la fierté d'être à l'honneur.

Pourquoi ? Parce que Pro Senectute, prenant sa tâche humanitaire au pied de la lettre, avait, il y a plus de deux ans déjà, centralisé les commandes de billets des personnes et des clubs du 3e âge émanant de 300 communes vaudoises, devenant ainsi acquéreur de quelque 23 000 billets. La Fonda-

tion a été le plus gros client de la Fête.

Les organisateurs avaient décrété le vendredi 5 août « Journée Pro Senectute 3e âge ». Les billets étant répartis sur les différentes représentations, ce sont 3000 aînés, émanant de 40 groupes différents, qui assistèrent à celle de ce jour-là.

Beaucoup d'émotion pour tous ceux qui vivaient leur 2e, leur 3e, leur 4e, voire leur 5e Fête, comme Mme Emma Renkewitz, invitée du jour, qui fut fêtée à l'heure du repas.

Le spectacle terminé, un repas réunit les aînés du jour, les autorités fédérales, cantonales, municipales et religieuses, les représentants de la Fête des vignerons et ceux de Pro Senectute..

Par des interventions pleines d'humour et de poésie, M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, présenta les orateurs : MM. Philippe Dénéréaz, abbé-président de la Confrérie des vignerons ; Hans-Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral, président de la Fondation suisse Pro Se-

nectute ; Pierre Aubert, conseiller d'Etat, chef du Département vaudois de la prévoyance sociale et des assurances, et Georges-André Chevallaz, conseiller fédéral, chef du Département des finances et des douanes. M. Girardet remercia MM. Jean-Jacques Luzio, président du Comité vaudois de Pro Senectute, et Armand Fracheboud, responsable en chef de toute l'organisation. Enfin, il fit venir sur le podium les divinités de la Fête, témoins d'une jeunesse éternelle, et ses jeunes collaborateurs qui furent fêtés dans l'enthousiasme général.

Voici les trois principaux discours de cette brillante journée.

Hans-Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral, président de la Fondation Pro Senectute

Je saisiss cette occasion de féliciter M. l'abbé-président Dénéréaz ainsi que toute la Confrérie des vignerons de la brillante réussite de la fête 1977. Comme plusieurs des vétérans présents ici, j'ai déjà eu le privilège de suivre la représentation de 1955. J'en ai gardé un souvenir inoubliable. Grâce aux excellents créateurs vaudois Balissat, Debluë, Monod et Aphothéloz, et aux 4000 acteurs et actrices talentueux, la brillante représentation de 1977 nous a éblouis et émus parce que la Fête des vignerons n'est pas une représentation théâtrale, elle est la vie même des vignerons et de toute la laborieuse et joyeuse population de Lavaux. Dans cette Fête, nous reconnaissions l'esprit de toute la belle et riche région du Léman, la fantaisie, la créativité culturelle et artistique de nos chers compatriotes romands.

Dans cette cantine, j'ai l'honneur de saluer un grand nombre d'hommes et femmes du 3e âge. C'est certainement la première fois qu'on a invité spécialement les vétérans. Ils ont leur place à la Fête. Selon une belle tradition on représente les 4 saisons de l'année. Il est donc approprié que les différentes saisons de la vie, les différents âges soient présents. L'invitation pour cette journée fantastique est le mérite de M. J.-J. Luzio, président du comité vaudois de la Fondation Pro Senectute. Nous lui sommes reconnaissant de tout cœur.

Cette journée est un signe impressionnant de l'évolution sociale en Suisse. Il y a quelques dizaines d'années encore il aurait été impossible de rassembler 23 000 personnes âgées à une fête. La vieillesse était synonyme de misère. Avant tout grâce à l'AVS les aînés ne vivent plus dans un ghetto ; ils participent à la vie sociale et culturelle. En 1972 le peuple suisse a inscrit dans notre Constitution un article, selon lequel les rentes AVS et les rentes des caisses de pension (2e pilier de la prévoyance) doivent garantir, dans une mesure appropriée, le maintien du niveau de vie antérieur. Les retraités, les vieillards ne sont plus des déclassés, ils sont des membres de notre société à pleins droits. Il est évident que ce but social élevé, mais juste, n'est pas encore complètement atteint, mais nous nous en rapprochons. L'actuelle situation économique et les difficultés financières de la Confédération ne facilitent pas l'achèvement des projets sociaux. Il faut même lutter pour défendre les positions acquises contre les attaques de milieux qui méconnaissent les réalités de la vie des vieilles gens. Je suis reconnaissant à M. le conseiller fédéral Chevallaz d'avoir refusé des propositions, selon lesquelles on voulait assainir les finances fédérales sur le dos des rentiers AVS. Sa participation à la journée d'aujourd'hui prouve sa compréhension pour le sort

des personnes âgées et pour les obligations de la Fondation Pro Senectute.

Quittons les âpres problèmes sociaux et revenons à la brillante Fête des vignerons sans perdre de vue que pour les vignerons âgés, les rentes AVS sont une aide bienvenue. Je forme mes meilleurs vœux pour le succès mérité des prochaines représentations, pour le bonheur de la charmante ville de Vevey et du sympathique canton de Vaud.

Le conseiller d'Etat

Pierre Aubert

Le merveilleux spectacle qu'ensemble nous venons de vivre restera dans nos mémoires et nous fera rêver longtemps.

Le chatoiement des couleurs harmonieuses et subtiles de Monod, l'extraordinaire fourmillement précis mais décontracté des danses légères ou endiablées d'Aphothéloz, la musique de Balissat fort belle, où s'enchaînent à quelques airs connus des chœurs qui le seront demain, tout cela féériquement construit selon la conception originale de Debluë, nous a permis de vivre quelques heures de grande joie ; la joie de tous les sens émerveillés et comblés ; des heures de bonheur, et nous exprimons notre gratitude aux milliers de personnes qui ont préparé cette fête pour nous ; des heures de reconnaissance pour le privilège d'être là et de vivre ensemble dans l'amitié ces heures inoubliables. Il y a quelques jours, dans toutes les communes du pays lors de la commémoration du 1er août et ici même dans l'arène de la Fête, on a célébré la solidarité confédérale. Solidarité qui a permis à nos can-



tons de s'entraider tout en gardant leur originalité ; solidarité entre les hommes de nature et de conditions diverses, qui devrait permettre à tous de vivre plus pleinement et dans les conditions les meilleures.

Mais aujourd'hui cette fête et, dans cette fête, la manifestation qui nous réunit donne une autre dimension à la solidarité humaine : celle qui doit unir dans des sentiments d'aide et d'amitié les divers âges de la vie, celle qui doit lier les générations, soudant dans un même enthousiasme la reconnaissance des jeunes et l'espoir des aînés. Reconnaissance de chaque enfant quel que soit son âge, qu'il soit danseur de la Ronde des pissenlits, chanteur dans le Grand-Chœur ou martial Cent-Suisse, pour ses parents qui lui ont transmis ce pays et ses traditions malgré les difficultés économiques et politiques vécues pendant la 1re moitié de ce siècle.

Espoir des parents dans une jeunesse qui reste fidèle et enthousiaste et qui saura développer les idéaux de générosité et d'équité que beaucoup d'entre vous leur ont inculqués.

Toute la Fête des vignerons est une communion des âges de la vie, une célébration du temps qui unit les générations entre elles ; plus particulièrement la Noce, où dansent et se réjouissent les grands-parents et les parents à l'arrivée des jeunes mariés, illustre les sentiments vitaux qui nous unissent les uns aux autres.

Certes, cet attachement filial, tissé par la reconnaissance et l'amour, se vit au sein de nos familles, de nos villages, de nos communautés de quartier ou de paroisse ; il est inscrit dans nos institutions sociales, il s'exprime de mille façons différentes discrètes et efficaces.

Nous devons toutefois veiller à la développer encore et par l'exemple, de façon naturelle, comme « allant de soi », tous les jours de la semaine et non seulement le dimanche et les jours de fête, le mettre en pratique. C'est

ainsi que nous le transmettrons à nos enfants.

Les organisateurs de cette manifestation ont bien senti que la Fête des vignerons veut mieux unir les hommes et les femmes de ce pays, les jeunes et les aînés.

Je leur exprime des sentiments de gratitude pour cette initiative qui s'inscrit dans notre volonté d'entraide et de solidarité.

Et à vous tous nos aînés, qui avez fait ce pays et qui restez l'une de ses essentielles forces vives, je vous adresse au nom du Conseil d'Etat du canton de Vaud des sentiments de reconnaissance et de respect, et je vous exprime des vœux de bonheur.

Notre gratitude va ensuite à ce pays. A ce pays dont beaucoup s'appliquent à instruire le procès. A ce pays où l'on a sans doute le sens de ses intérêts, parfois d'une manière étroite, parfois d'une manière égoïste, parfois d'une manière apurement polémique. Mais une fête comme celle d'aujourd'hui nous démontre aussi que ce pays peut dépasser le calcul de l'intérêt au jour le jour, qu'il peut retrouver et manifester à la fois le goût du beau, la tradition maintenue de sa force créatrice et la chaleureuse communion de l'enthousiasme. Notre troisième expression de gratitude, c'est, enfin, à vous qu'elle s'adresse, à ceux du 3e âge comme on dit, comme si l'on devait avoir honte de parler de la vieillesse. A vous. Car, après tout, ce pays, c'est vous qui l'avez, chacun à votre place, dans votre métier, dans votre famille, par vos efforts, par vos difficultés, par votre conscience, maintenu, continué, affermi, le temps d'une génération de travail et de cohésion, dont il est nécessaire que vous gardiez fièrement le souvenir vivant et que vous nous en instruisiez. Il était donc juste que vous soyiez de la fête et que vos vieux coeurs battent au rythme du cœur du pays, ici, dans cette enceinte de la Fête des vignerons.

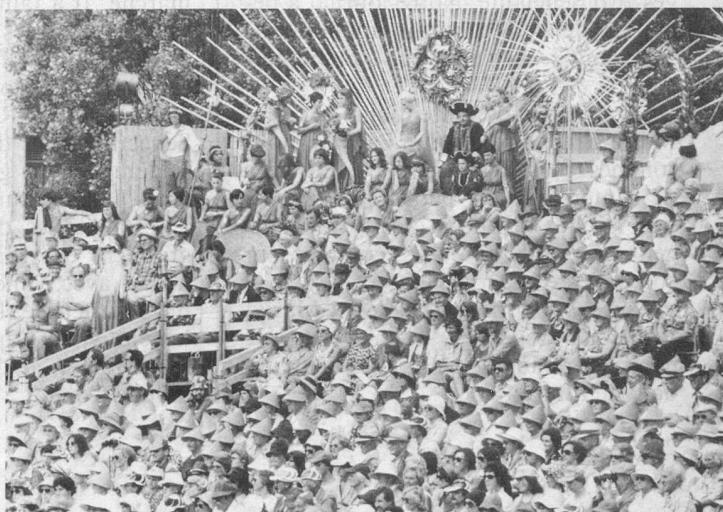
Avant le repas, un apéritif fut offert à l'Hôtel de Ville par la Confrérie des vignerons. Très sympathique rencontre au cours de laquelle on entendit les messages de bienvenue et de remerciements de M. Bernard Chavannes, syndic de Vevey, de M. Jean-Jacques Luzio, président de Pro Senectute Vaud (qui, victime d'un refroidissement, fit lire son allocution par Mme Renée Guisan, du comité de direction), et de M. Henri Payot, président de la commission de réception de la fête.

Ce 5 août 1977 fut, à Vevey, une journée mémorable à l'actif de la Fondation suisse Pro Senectute.

►►Les « officiels » dans la tribune. Au 1er plan : M. et Mme H.-P. Tschudi et M. et Mme Chevallaz. Au 2e rang, on reconnaît, à la gauche de Mme Renée Guisan, M. J.-J. Luzio et M. et Mme Daniel Girardet.

Petits chapeaux protecteurs des rayons du soleil : aimable initiative de Pro Senectute.

►Petit cortège en ville. Au 1er plan, le syndic Bernard Chavannes et l'abbé-président Ph. Déneréaz. Au 2e plan, Palés et l'ancien conseiller fédéral H.-P. Tschudi, président de la Fondation suisse Pour la Vieillesse.



▲ VAUD

Vacances pour le 3^e âge

Il reste encore des places en septembre et en octobre pour les séjours à Saint-Aygulf (Côte d'Azur), en Corse, à Jesolo (Italie), à Paris et pour la croisière en Méditerranée, ainsi que pour la cure à Amélie-les-Bains que nous organisons avec le journal « Aînés » du 27 octobre au 10 novembre 1977.

Pour les moins favorisés, un rabais pouvant aller jusqu'à 40 % est accordé sur les prix déjà très bas pratiqués. Renseignements complémentaires, prospectus et bulletins de réservation au Secrétariat romand des vacances Pro Senectute, Maupas 49-51, 1004 Lausanne, tél. (021) 36 17 21.



De droite à gauche : l'équipe FGA et Pro Senectute ; Mmes Viaccoz, Comte, Capponi, M. Rywalski, Mmes Luyet et Robyr.

▲ FRIBOURG

Un départ... et des regrets



Depuis 7 ans responsable du Centre Pro Senectute de Fribourg, Sœur Marie-Françoise Bise a quitté ses fonctions. Constamment sur la brèche, surmenée, elle s'est dépensée sans compter pour le bien des personnes âgées. Sa gentillesse, sa disponibilité et son sourire étaient largement connus. Ses qualités de cœur lui ont valu l'estime et la gratitude de très nombreux aînés.

Sœur Marie-Françoise va se reposer quelque temps, un repos que nous lui souhaitons heureux. « Aînés » qui a vu Sœur Marie-Françoise à l'œuvre dans ses diverses activités, avait en elle une collaboratrice dévouée qui contribua presque chaque mois à « alimenter » en renseignements utiles ces pages Pro Senectute. Notre journal a bénéficié de son constant appui et de son amitié. Qu'elle en soit remerciée.

Ignorant tout des intentions de Sœur Marie-Françoise quant à l'avenir, nous sommes persuadés qu'elle continuera de s'intéresser aux personnes âgées et que le club qu'elle a créé, « Fil d'argent », pourra toujours compter sur son amicale expérience.

« Aînés » exprime à Sœur Marie-Françoise ses vœux chaleureux de complet rétablissement et d'heureuse activité future.

▲ VALAIS

Gymnastique pour les aînés : un anniversaire

En novembre 1968, Mme Odette Capponi et une soixantaine de personnes en âge d'AVS écoutaient la conférence que donnait M. Perrochon en la salle du Sacré-Cœur. Il s'agissait d'expliquer aux aînés les bienfaits d'une gymnastique adaptée à leur âge.

Il fallait y croire... et Mme Capponi y croyait et y croit encore plus que jamais, stimulée par la volonté d'être utile à ses aînés.

« En fait, nous dit-elle, c'est le désir de faire œuvre utile qui m'a conduite à la gymnastique. La gymnastique est un excellent moyen de prévention contre les infirmités dues aux années de vie. »

Voilà bientôt dix ans qu'elle tient les rênes du « char » qu'elle a mis en marche. Il a fallu organiser, harmoniser, former les futures monitrices. Tout cela s'est fait patiemment, avec prudence, en collaboration au début avec la Croix-Rouge, puis avec Pro Senectute pour devenir aujourd'hui la Fédération de gymnastique pour les aînés, la FGA sur le plan suisse.

En Valais, les différentes sections se groupent en trois secteurs : le Haut-Valais avec Mme Hélène Streun comme instructrice, le Centre avec actuellement Mme Capponi et Mme Madeleine Luyet, le Bas avec Mme Raymonde Comte.

Tout est en ordre : la partie technique est du ressort des monitrices, Pro Senectute s'occupant de l'administration.

Aujourd'hui Mme Capponi rentre dans le rang et passe la main à Madeleine Luyet.

Au seuil de la dixième année de vie, la FGA en Valais compte plus de 1500 membres. Elle touche plus de soixante communes, de Conches à Saint-Gingolph.

« Il s'agira de fêter ça, nous dit encore Mme Capponi, en intensifiant notre travail de persuasion dans la pratique hebdomadaire des rencontres et des cours. Amitié, compétence et technique appropriée sont les mots-clés ! »

Ce sera notre devise au seuil du dixième anniversaire que nous célébrerons au printemps 1978.

Merci, Madame Capponi !

▲ GENÈVE

Ça repart

Le Groupement genevois pour la gymnastique des aînés (GGGA) vous avise que tous les cours de gymnastique pour les personnes du 3^e âge reprendront, en ville et dans tout le canton, aux mêmes lieux, jours et heures que précédemment, dès lundi 12 septembre 1977.

Pour tout renseignement, nous vous prions d'appeler le secrétariat, du lundi au vendredi entre 8 h. 45 et 11 h. 45 au No de tél. 28 88 16.